

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de POROKHANE

Juin 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ADEL	
APE	Association des Parents d'Elèves
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CPD	Comité de pilotage de Développement
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
FFN	Fonds Forestier National
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GL/GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupe Technique de Travail
MEPN	Ministère de l'Environnement et de Protection de la Nature
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBA	Programme Bassin Arachidier
PCR	Président de Communauté Rurale
PLD	Plan Local de Développement
PRODEFI	Projet de Développement de Forêt Intégrée
RN	Ressources Naturelles
TDR	Termes de références

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	11
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	11
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	12
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	13
5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....	20
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....	21
ANNEXES	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Un rapporteur présentant en plénière les travaux de son sous-groupe	10
Figure 5 : Réflexion en atelier sur les actions à mener	12

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

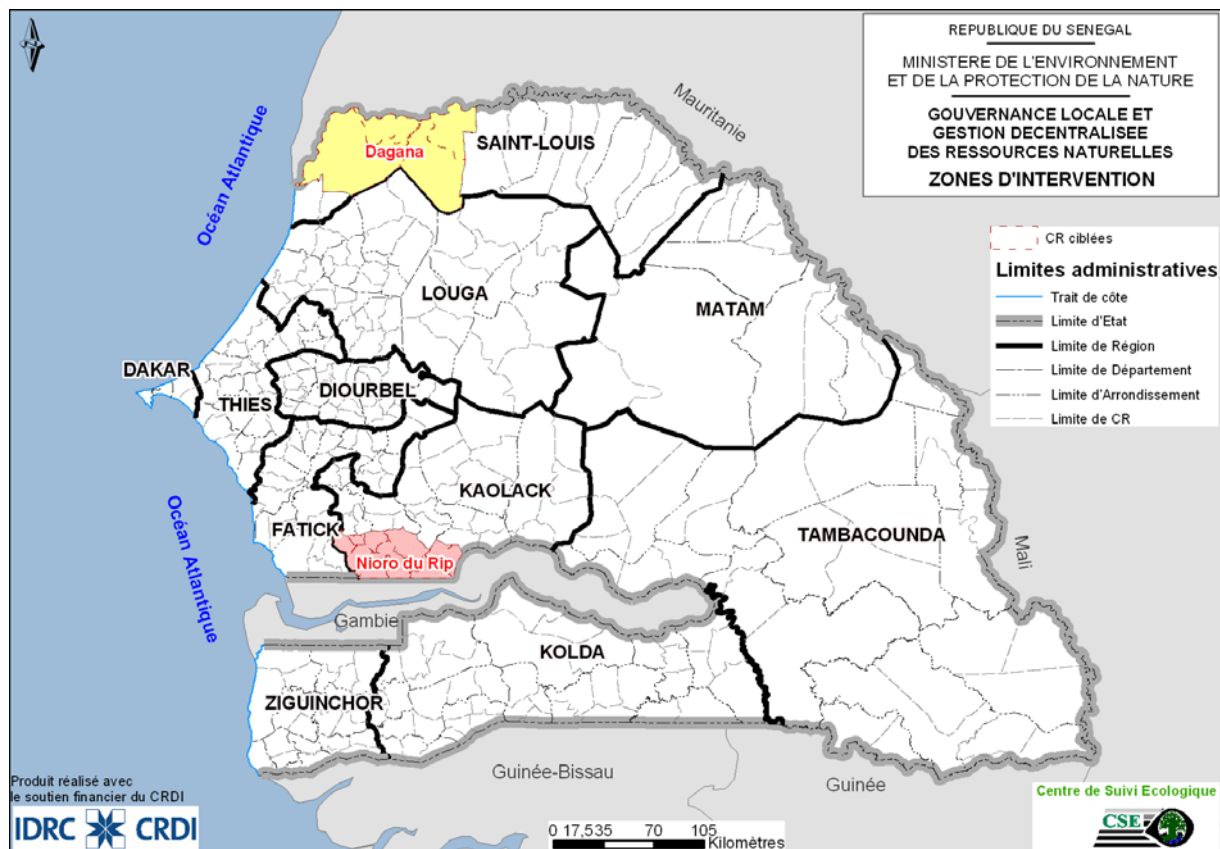


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

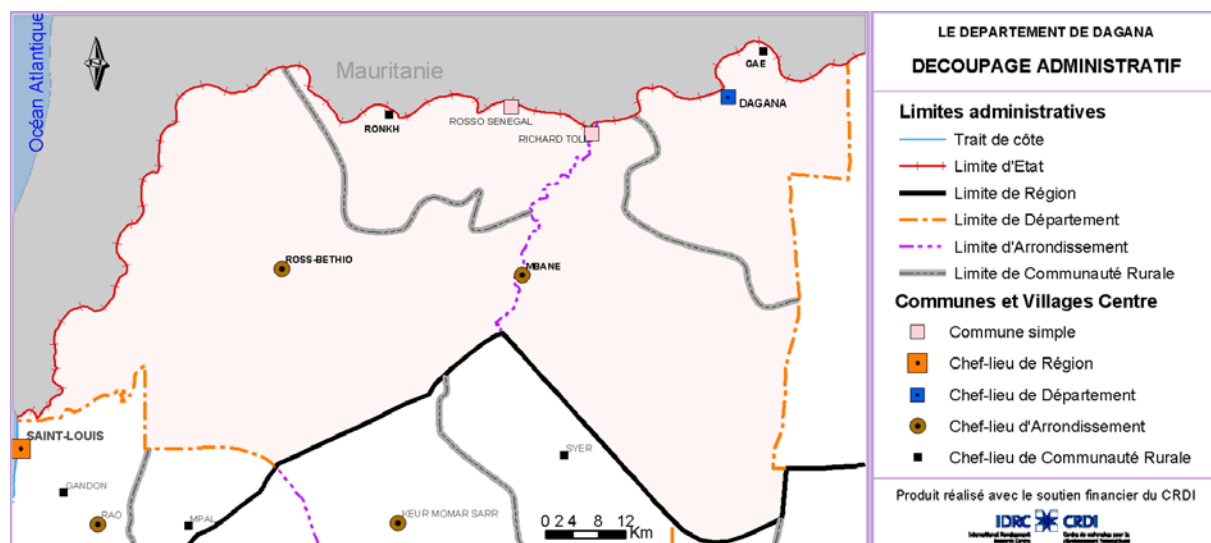


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

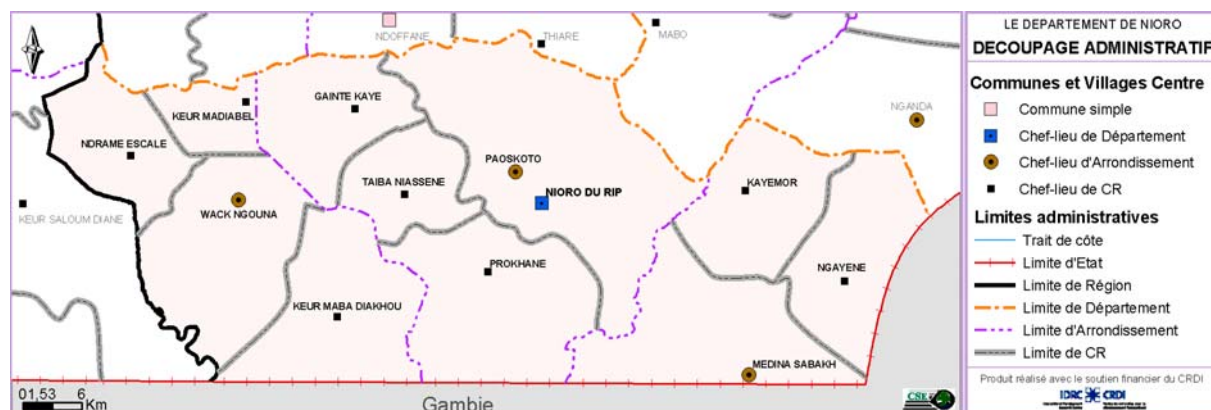


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le

travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique, d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août 2005.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



Figure 4 : Un rapporteur présentant en plénière les travaux de son sous-groupe

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Existence du Baobolong
- ⊗ Existence de terres arables
- ⊗ Existence d'une forêt classée
- ⊗ Existence de mares
- ⊗ Potentiel en production de sel à partir du Baobolong
- ⊗ Existence de bas-fonds
- ⊗ Ressources humaines de qualité
- ⊗ Existence de pâturages
- ⊗ Diversité végétale

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Mise en place de périmètres de reboisement
- ✓ Campagne de compostage
- ✓ Réalisation, en cours, d'un bassin de rétention
- ✓ Création de comités de lutte contre les feux de brousse
- ✓ Introduction de la culture du *bissap* (oseille) biologique
- ✓ Réalisation d'un forage

- ✓ Fonçage de puits
- ✓ Formation des élus en GRN
- ✓ Formation en hygiène des populations
- ✓ Mise en place d'un comité de lutte contre la désertification
- ✓ Alignement des villages
- ✓ Délimitation et matérialisation du parcours de bétail
- ✓ Mise en place d'une forêt régionale (200 ha en 3 blocs)
- ✓ Mise en place de cordons pierreux
- ✓ Formation sur les techniques de fabrication de foyers améliorés
- ✓ Sensibilisation sur les feux et les coupes abusives
- ✓ Journées d'alphabétisation
- ✓ Construction d'une nouvelle maison communautaire
- ✓ Construction d'un centre d'alphabétisation

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Meilleure cohésion sociale
- Recul des feux de brousse et des coupes abusives
- Amélioration de la santé des populations
- Baisse du déboisement
- Accès plus facile à l'eau
- Allègement des travaux des femmes
- Meilleure compréhension des textes sur le Domaine national
- Amélioration de la pluviométrie (meilleure répartition dans le temps et dans l'espace)
- Amélioration de l'accès à l'éducation

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Difficultés d'accès à la terre pour les GPF
- ❖ Salinité du Baobolong
- ❖ Présence persistante des sauteriaux
- ❖ Insuffisance des partenaires au développement
- ❖ Fréquence des vols de bétail
- ❖ Erosion hydrique
- ❖ Absence d'un système d'accueil organisé des transhumants
- ❖ Insuffisance de parcours de bétail
- ❖ Insuffisance de l'eau potable
- ❖ Présence du *Striga sp* dans les champs
- ❖ Accentuation de la déforestation (avec la multiplication des fours de carbonisation clandestins)
- ❖ Enclavement
- ❖ Insuffisance de la formation
- ❖ Mauvaise gestion des terres arables
- ❖ Feux de brousse
- ❖ Insuffisance du bois de chauffe
- ❖ Absence de comités de surveillance

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était :

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



Figure 5 : Réflexion en atelier sur les actions à mener

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (4) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du

domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

Stratégie # 1 Protection des ressources naturelles

- o Mettre en place des comités de lutte contre les feux de brousse
- o Impliquer les GPF dans la protection de la nature
- o Redynamiser les comités de lutte contre la désertification
- o Mettre sur pied des comités de lutte contre les coupes abusives d'arbres
- o Elaborer des conventions locales sur la GRN
- o Délimiter les zones de parcours

Stratégie # 2 Sensibilisation des populations

- o Sensibiliser les populations sur le paiement de la taxe rurale
- o Sensibiliser les populations sur l'utilité de l'engrais organique
- o Sensibiliser sur le « set-setal » au niveau des villages

Stratégie # 3 Maîtrise de l'eau

- o Lutter contre le ravinement
- o Construire des digues et diguettes
- o Désensabler les mares
- o Foncer des puits
- o Installer des sacs de sable contre l'érosion hydrique

Stratégie # 4 Reboisement du milieu naturel

- o Etendre les activités de reboisement
- o Reboiser les sols nus
- o Reboiser au niveau de chaque village
- o Procéder à des reboisements

A l'occasion de la restitution, les participants (membres du GTT et services techniques) ont formulé un nouveau domaine stratégique intitulé « *Organisation des populations* »

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté

- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

**STRATEGIE # 1
PROTECTION DE LA NATURE**

PROPOSITONS CLEFS

1. **Elaborer des conventions locales sur la GRN**
2. **Délimiter les zones de parcours et les couloirs d'accès**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel
- Adoption des conventions

Gouvernement : Appui matériel et approbation

- MEPN
- Sous-Préfet

Organisations Communautaires

- Sensibilisation des populations
- Respect des conventions

Autres

- PRODEFI
- PBA
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en technique de diagnostique du terroir
- Formation en techniques d'élaboration de conventions locales
- Formation des OCB et des élus sur les textes régissant la GRN

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **Ali SECK**
2. Babacar BA
3. Samba SOW
4. Yoro DIALLO
5. Ibrahima MANKA
6. Ahmed Tidiane DIENG
7. **Aliou DIAGNE**
8. MarièmeDIOP

STRATEGIE # 2
SENSIBILISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. Sensibiliser sur le paiement de la taxe rurale
2. Sensibiliser les populations sur l'utilité de l'engrais organique
3. Sensibiliser les populations sur le « set-setal »
4. Sensibiliser les populations sur la protection de la nature

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel
- Badges pour les agents de recouvrements de la taxe rurale

Gouvernement : Encadrement

- CADL
- Sous-Préfet

Organisations communautaires :

Mobilisation

- GPF, GIE, ASC, ADEL

Autres : Appui financier, matériel et logistique

- Plan
- PBA
- Africare

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Alphabétisation (éco-éducation)
- Formation des OCB en technique de communication
- Formation des populations en compostage

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. **Seynabou LEYE**
2. Demba SOW N°1
3. **El Hadj Moussa DIADIOU**
4. Ibou BA
5. Lahad DIALLO
6. Khoreidia TOURE
7. Khansou SENGHOR
8. Ali TOURE
9. Ibou CISSE
10. Kéba TALL
11. Sokhna Aïda DIENG
12. Demba SOW
13. Ousmane NIANG
14. **Fatou DIAWARA**
15. Bidji DIALLO
16. Moussa MBAYE
17. El Hadj MBAYE
18. **Sounkarou SOW**
19. Mamadou SOW
20. Mamadou Sagar NDIAYE

**STRATEGIE # 3
MAITRISE DE L'EAU**

PROPOSITONS CLEFS

1. **Foncer des puits dans les bas-fonds**
2. **Aménager les mares Bodé, Wendou Bani, Dialla et Bélel Kohel**
3. **Mettre en place des ouvrages anti-érosifs**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Recherche de partenaires
- Appui en matériel

Gouvernement : appui technique et matériel

- Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (DRDR)

Organisations Communautaires

- Investissements humains

Autres : Appui matériel et technique

- PBA
- PRODEFI

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en technique de lutte anti-érosive

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Ndiama B. SADIO
2. **Saye GOUMBALA**
3. **Yoro SY**
4. Ndèye NDIAYE
5. Alkaly DIAWARA
6. Dame LEYE
7. Ndèye CISSE
8. Momath DIBA

STRATEGIE # 4
REBOISEMENT DU MILIEU NATUREL

PROPOSITONS CLEFS

1. **Reboiser les sols dénudés en y associant des arbres fruitiers et des espèces fourragères**
2. **Créer des bois de village**
3. **Planter des arbres le long des couloirs d'accès**
4. **Reboiser les abords du Baobolong (lutte contre l'avancée de la langue salée)**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui logistique

Gouvernement : Appui matériel
(clôture et plants)

- Eaux et Forêts
- CADL

Organisations Communautaires

- Investissements humains

Autres : Appui technique et matériel

- PRODEFI
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation en technique de reboisement et de pépinière

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Chérif GANGUE
2. Adama DIALLO
3. Mame Kandji DRAME
4. Elimane DIENG
5. Hilo DIALLO
- 6. Absa KHOUMA**
7. Djiby DIAO
8. Tapha TOURE
- 9. Youssoupha NDAO**

**STRATEGIE # 5
ORGANISATION DES POPULATIONS**

PROPOSITONS CLEFS

1. **Mettre sur pied et redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse**
2. **Mettre sur pied un comité de suivi des reboisements**
3. **Mettre sur pied un comité de lutte contre les coupes abusives**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel (identification)
- Appui à la formation

Gouvernement : Appui technique, reconnaissance

- Eaux et Forêts
- CADL
- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires

- Mobilisation

Autres : Appui technique et matériel

- PRODEFI
- GL-GDRN
- PAPEL
- PBA

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Appui à l'organisation
- Promotion d'activités génératrices de revenus pour les comités mis en place

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

Séance de restitution

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (GTT) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 2 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Maîtrise de l'eau (24 points)
2. Protection de la nature (17 points)
3. Reboisement du milieu naturel (17 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Aly SECK
2. Aliou DIAGNE..
3. Seynabou LEYE
4. El hadji Moussa DIADIOU
5. Saye GOUMBALA
6. Yoro SY
7. Fatou DIAWARA
8. Sounkarou SOW
9. Absa KHOUMA
10. Youssoupha NDAO
11. Amath Tidiane DIENG
12. Dame LEYE
13. Sokhna Aïda DIENG

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- ❑ Que le CR applique la bonne gouvernance (transparence, respect des engagements)
- ❑ Que le CR appuie la jeunesse dans les activités de développement
- ❑ Que le CR s'engage davantage dans la protection de la nature
- ❑ Que le CR soutienne les actions de sensibilisation
- ❑ Que le CR développe le réseau de partenaires
- ❑ Que le CR étende le réseau d'adduction d'eau.
- ❑ Que le CR appuie les GPF (accès à la terre, appui matériel)
- ❑ Que le CR élabore une convention locale

Attentes des élus locaux

- ❑ Que les OCB encouragent les populations à payer la taxe rurale à temps et à 100%.
- ❑ Que les OCB fassent cesser les coupes abusives.
- ❑ Que les OCB incitent les populations au respect des décisions du CR
- ❑ Que les OCB impliquent les conseillers dans le recouvrement des taxes
- ❑ Que les OCB fassent cesser les feux de brousse
- ❑ Que les OCB soumettent leurs doléances directement au CR
- ❑ Que les OCB organisent des investissements humains

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance dans la gestion des RN et à un appui aux OCB dans les activités de développement communautaire.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer à un appel au civisme et à l'investissement humain.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- Le CR s'engage à rendre effective la bonne gouvernance
- Le CR s'est engagé à appuyer les activités de la jeunesse conformément aux textes sur la décentralisation
- S'engage à œuvrer pour protéger les ressources naturelles de la CR
- S'engage à soutenir les actions de sensibilisation entreprise par la population
- S'engage à rechercher de nouveaux partenaires au profit de la CR
- S'engage à augmenter ses efforts d'extension du réseau d'adduction d'eau
- S'engage à appuyer les GPF et de leur faciliter l'accès à la terre
- S'engage à élaborer une Convention locale

Engagements des organisations communautaires

- S'engagent à sensibiliser les populations à s'acquitter de la taxe rurale à temps
- S'engagent à sensibiliser les populations pour la cessation des coupes abusives
- S'engagent à vulgariser les décisions prises par le CR
- S'engagent à mener une concertation avec le collectif des Chefs de village dans ce sens
- S'engagent à redynamiser et à démultiplier les comités de lutte contre les feux de brousse
- S'engagent à transmettre leurs doléances au conseil de manière officiellement
- S'engagent à s'investir physiquement pour le développement local

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il est souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 3

PARTICIPANTS

N°	Prénoms	Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Bamba	SOW	Conseiller	M	K Layénne guéye
2	Demba	SOW	Conseiller	M	K yoro SY
3	Aly	TOURE	Conseiller	M	K Layénne guéye
4	Birane	MBAYE	Conseiller	M	Mamby wolof
5	Babacar	BA	Représentant éleveur	M	Dienguéne malobé
6	Dame	LEYE	Conseiller	M	Sotokoye
7	Demba	SOW	Conseil	M	Porokhone peul
8	Seynabou	LEYE	Ass-Com	F	porokhane
9	Ibou	TOURE	PCR	M	Porokhane
10	Aly	SECK	CPD	M	Darou mougnaquene
11	Ousmane	NIANG	cons	M	Medina omar niang
12	Adama	DIALLO	animatrice	F	Porokhane
13	Cherif	gangue	animateur	M	Porokhane toucouleur
14	Yoro	SY	animateur	M	Keur yoro sy
15	Ndeye	CISSE	CPD	F	Keur alassane khoudia
16	Mamadou	NDIAYE	conseiller	M	Dara mougnaquene
17	Ibou	CISSE	Conseiller	M	Porokhone
18	Elimane	DIENG	conseiller	M	Dienguéne malobé
19	Kéba	TALL	CPD	M	Porokhane
20	ABSA	KHOUMA	GPF	F	Porokhane
21	BIDJI	DIALLO	Représentant éleveur	M	Porokhane
22	Khorédia	TOURE	Conseiller	F	porokhane
23	Fodé	SONKO	Conseiller	M	porokhane
24	Aliou	DIAGNE	Représentant jeune	M	K set diakhou
25	Fatou	DIAWARA	GPF	F	K set diakhou
26	Saye	GOUMBALA	GPF	F	porokhane
27	Yoro	DIALLO	conseiller	M	K amba
28	Alkhaly	Diawara	conseiller	M	Keur babou
29	Amet tidiane	DIENG	conseiller	M	Porokhane toucouleur
30	Lahat	Diallo	Chef de village	M	Porokhane
31	Mamadou	SOW	conseiller	M	Daga alboury
32	Tapha	TOURE	Représ jeune	M	Porokhane
33	Aladji moussa	DIADIOU	Représentant jeune	M	Porokhane
34	Moussa	MBAYE	Conseiller	M	Darou Mougne Guène
35	Mame kandji	DRAME	agriculteur	M	K moussa dramé
36	Soukaro	SOW	CPD	M	K Moussa
37	Momat Diba	CISSE	Pecheur	M	K Moussa
38	Ibou	BA	animateur	M	K Sette Diakhou
39	Ilo	DIALLO	Conseiller	M	Médina sabakh
40	Ibrahima	MANKA	Conseiller	M	Mounou boké
41	Youssoupha	NDAO	président	M	K Sette Diakhou
42	Aladji	MBAYE	APE	M	Porokhane

N°	Prénoms	Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
43	Djibi	DIAO	Conseiller	M	Kaly Samb
44	Sokhna aida	DIENG	Conseiller	F	Porokhane
45	Kansou	SENGHOR	Animateur	M	Porokhane
46	Marième	DIOP	Monitrice	F	Paoskoto
47	Diama	SADIO	Chef CADL	M	Paoskoto
48	Ndéye	NDIAYE	Conseiller	M	Porokhane
49	AMY	SABALY	GPF	M	K Sette Diakhou
50	Ndéye	DIA	GPF	F	K Sette Diakhou
51	Sadio	NIANG	GPF	F	K Sette Diakhou
52	Moussa	DIALLO	Particulier	M	K Baboye Ngoné

FACILITATEURS

N°	Prénom et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>